

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **(-)-Delta-9-THC (Dronabinol) 5.0 mg/ml in Methanol**
- Code du produit: LGCAMP1088.00-05
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Analyse spécifique
Uniquement pour les spécialistes du domaine recherche et analyse
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- **Producteur/fournisseur:**
LGC Standards SARL
6, Rue Alfred Kastler
B.P. 83076
67123 Molsheim Cedex
FRANCE
Tel : +33 (0) 3 88 04 82 82
Fax : +33 (0) 3 88 04 82 90
eMail : fr@lgcstandards.com
Web : www.lgcstandards.com
- **Service chargé des renseignements:**
Product safety department
eMail : sds-request@lgcgroup.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +33 (0) 3.88.04.82.82 (8.00 - 17.30)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS06 tête de mort sur deux tibias

Acute Tox. 3 H301 Toxique en cas d'ingestion.

Acute Tox. 3 H311 Toxique par contact cutané.

Acute Tox. 3 H331 Toxique par inhalation.



GHS08 danger pour la santé

STOT SE 1 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02

GHS06

GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Methanol

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.11.2018

Numéro de version 2

Révision: 09.11.2018

Nom du produit: (-)-Delta-9-THC (Dronabinol) 5.0 mg/ml in Methanol

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

- H225 *Liquide et vapeurs très inflammables.*
H301+H311+H331 *Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.*
H370 *Risque avéré d'effets graves pour les organes.*

· Conseils de prudence

- P210 *Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.*
P280 *Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.*
P301+P310 *EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.*
P303+P361+P353 *EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.*
P405 *Garder sous clef.*
P501 *Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.*

· 2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:

CAS: 67-56-1	Methanol	>99%
EINECS: 200-659-6	Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT SE 1, H370	
RTECS: PC1400000		
CAS: 1972-08-3	(-)-delta9-THC (Dronabinol)	<0,1%
RTECS: HP8225000	Repr. 2, H361; Acute Tox. 4, H302	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**· 4.1 Description des premiers secours****· Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.
Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Demander immédiatement conseil à un médecin.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Demander immédiatement conseil à un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.
Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.11.2018

Numéro de version 2

Révision: 09.11.2018

Nom du produit: (-)-Delta-9-THC (Dronabinol) 5.0 mg/ml in Methanol

(suite de la page 2)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Veuillez vous reporter au certificat du producteur pour les conditions de stockage spécifiques et les températures d'expédition.
A conserver dans le récipient d'origine, sauf information contraire sur le certificat d'analyses
Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

(suite page 4)

Nom du produit: (-)-Delta-9-THC (Dronabinol) 5.0 mg/ml in Methanol

(suite de la page 3)

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-56-1 Methanol

VME	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11)
-----	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type AXBEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).
- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374



Gants de protection

- **Matériau des gants** Butylcaoutchouc
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

Nom du produit: (-)-Delta-9-THC (Dronabinol) 5.0 mg/ml in Methanol

(suite de la page 4)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

 · *Forme:* Liquide

 · *Couleur:* Incolore

 · *Odeur:* Genre alcool

 · *Seuil olfactif:* Non déterminé.

 · *valeur du pH:* Non déterminé.

 · *Changement d'état*

 · *Point de fusion/point de congélation:* -98 °C

 · *Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:* 65 °C

 · *Point d'éclair* 12 °C

 · *Inflammabilité (solide, gaz):* Non déterminé.

 · *Température d'inflammation:* Non déterminé.

 · *Température de décomposition:* Non déterminé.

 · *Température d'auto-inflammabilité:* Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

 · *Propriétés explosives:* Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

 · *Limites d'explosion:*

 · *Inférieure:* 6 Vol %

 · *Supérieure:* 50 Vol %

 · *Pression de vapeur:* Non déterminé.

 · *Densité à 20 °C:* 0,8 g/cm³

 · *Densité relative* Non déterminé.

 · *Densité de vapeur:* Non déterminé.

 · *Taux d'évaporation:* Non déterminé.

 · *Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:*

Entièrement miscible

 · *Coefficient de partage: n-octanol/eau:* Non déterminé.

 · *Viscosité:*

 · *Dynamique:* Non déterminé.

 · *Cinématique:* Non déterminé.

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Stable dans les conditions normales.

· 10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.11.2018

Numéro de version 2

Révision: 09.11.2018

Nom du produit: (-)-Delta-9-THC (Dronabinol) 5.0 mg/ml in Methanol

(suite de la page 5)

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
- **10.4 Conditions à éviter**
Sources d'ignition
Chaleur.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Oxydants forts.
Acides forts.
Agents réducteurs.
Métaux alcalins.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques· **12.1 Toxicité**· **Toxicité aquatique:****67-56-1 Methanol**

LC50/96 h 24.000 mg/l (fish)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.11.2018

Numéro de version 2

Révision: 09.11.2018

Nom du produit: (-)-Delta-9-THC (Dronabinol) 5.0 mg/ml in Methanol

(suite de la page 6)

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Catalogue européen des déchets**
Le code de déchets selon le catalogue européen des déchets dépend de la source ou du processus de production.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** UN1230
- **ADR** 1230 MÉTHANOL mélange
- **IMDG, IATA** METHANOL mixture

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



- **Classe** 3 Liquides inflammables.
- **Étiquette** 3+6.1

· **IMDG**



- **Class** 3 Liquides inflammables.
- **Label** 3/6.1

· **IATA**



- **Class** 3 Liquides inflammables.
- **Label** 3 (6.1)

· **14.4 Groupe d'emballage**

- **ADR, IMDG, IATA** II

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.11.2018

Numéro de version 2

Révision: 09.11.2018

Nom du produit: (-)-Delta-9-THC (Dronabinol) 5.0 mg/ml in Methanol

(suite de la page 7)

· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler:	336
· No EMS:	F-E,S-D
· Stowage Category	B
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1230 MÉTHANOL MÉLANGE, 3 (6.1), II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO
H2 TOXICITÉ AIGUË
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 40, 69
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les indications contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances. L'utilisateur doit veiller à la conformité de ces informations en fonction de son utilisation propre, s'assurer de son adéquation par rapport à la réglementation en vigueur et doit tenir compte d'éventuels autres éléments de sécurité lors de la manipulation et/ou du stockage. Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et devront être utilisées comme un guide.

LGC n'apporte aucune garantie sur l'exactitude des informations qui ne prétendent pas être exhaustives. LGC ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit.

- **Phrases importantes**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H331 Toxique par inhalation.

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.11.2018

Numéro de version 2

Révision: 09.11.2018

Nom du produit: (-)-Delta-9-THC (Dronabinol) 5.0 mg/ml in Methanol

(suite de la page 8)

*H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.**H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.***· Acronymes et abréviations:***ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2**Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3**Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4**Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2**STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1***· Sources***Tables 3.1 and 3.2 from Annex 6 of EC 1272/2008, EC 1907/2006, EH40/2005 as amended 2011, Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS), The Dictionary of Substances and their Effects, 1st Edition, IUCLID.*

- Données modifiées par rapport à la version précédente**
- Toutes les sections ont été réactualisées.

FR